**Concours : Appui à l’émergence des PTCE en Occitanie**

Dossier de candidature

Ce concours s’adresse aux collectifs existants mais non structurés sur les territoires. Les collectifs doivent être situés sur le territoire de la Région Occitanie. 10 collectifs au maximum seront retenus dans le cadre de ce concours.

Pour plus d’informations, vous pouvez vous référez au règlement du concours sur le site internet de la CRESS Occitanie.

Pour postuler, il sera demandé aux collectifs de fournir le dossier de candidature ci-dessous rempli.

1. INFORMATIONS DE CONTACT DE LA PERSONNE RÉFÉRENTE

Nom, Prénom :

Adresse mail :

Téléphone :

Fonction :

Structure :

Statut juridique :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Département :

1. DESCRIPTION DU TERRITOIRE D’IMPLANTATION ET DES BESOINS IDENTIFIÉS (15 lignes environ)
2. THÉMATIQUE D’INTERVENTION (économie circulaire, développement local, réemploi, alimentation durable…)
3. DESCRIPTION DE L'ÉTAT D’AVANCEMENT DES PARTENARIATS ET ACTIONS ENVISAGÉES (20 lignes environ)
4. LISTE DES PARTENAIRES IMPLIQUÉS DANS LE PROJET OU ENVISAGÉS (20 lignes environ)
5. BESOINS PRIMORDIAUX EN TERMES D’INFORMATION ET D’ACCOMPAGNEMENT (Information approfondie sur les PTCE, définition du projet collectif, mobilisation des parties prenantes du territoire, premières réflexions sur le modèle économique, gouvernance de la coopération…)

* **Je m’engage, si ma candidature est retenue, à participer à l’accompagnement collectif qui se tiendra les 14 et 15 mai 2024 (lieu à confirmer)**

Le dossier est à transmettre pour le **lundi 11 mars à 12h** au plus tard, à l’adresse suivante : marie.gojon@cressoccitanie.org